





SECTEUR DU RÉGLEMENT : Npv

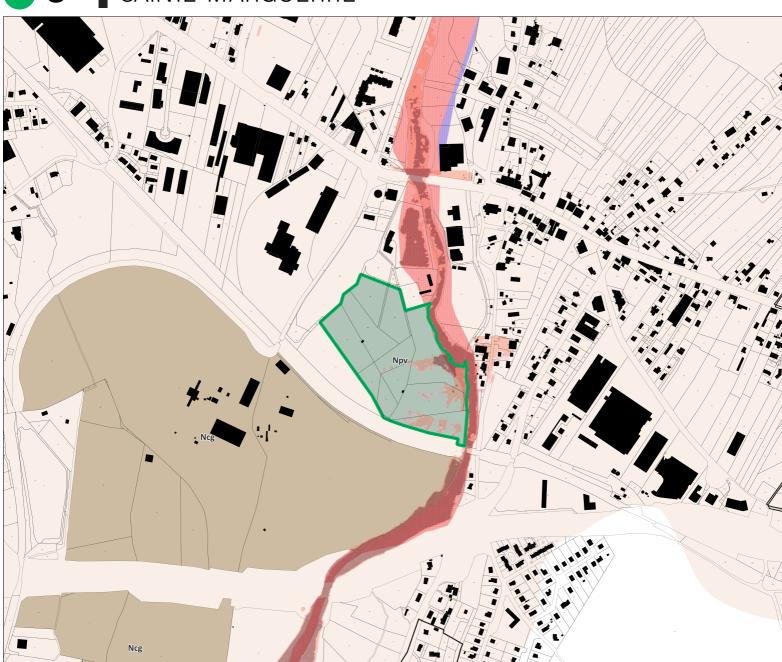
STECAL : Secteur naturel destiné à l'accueil de panneaux photovoltaïques

SURFACE (en ha) : 6.36 PROJET : > Création

>

> Déployer les ENR avec la création d'un parc photovoltaïque





SECTEUR DU RÉGLEMENT : Npv

STECAL : Secteur naturel destiné à l'accueil de panneaux photovoltaïques

ENJEUX : Le secteur est concerné par le risque inondation et le PPRi. Étant en zone zone les projets devront se référer

au réglement du PPRi.

Enjeux liés aux risques naturels

CRUE CENTENALE

Niveaux d'aléa : Modéré ou fort

Niveaux d'aléa : Fort

Niveaux d'aléa : Très fort

PPRI DE LA MEURTHE

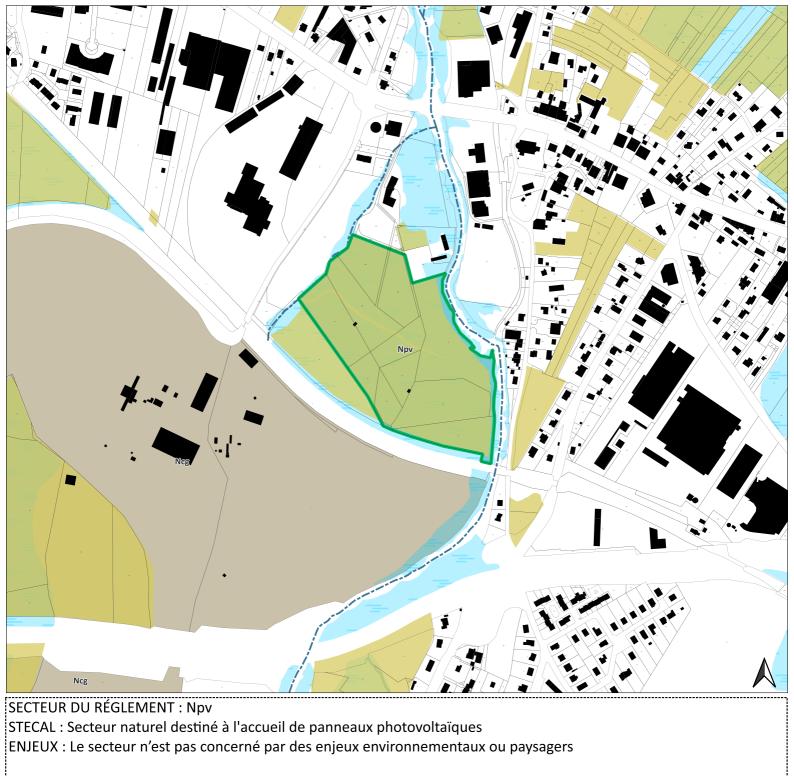
Zone bleue : zone d autorisation avec prescriptions spécifiques

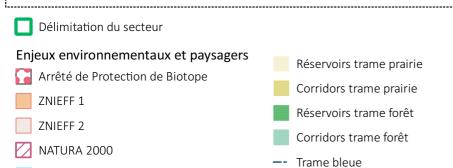
Zone rouge : zone d interdiction

ARGILES

Faible

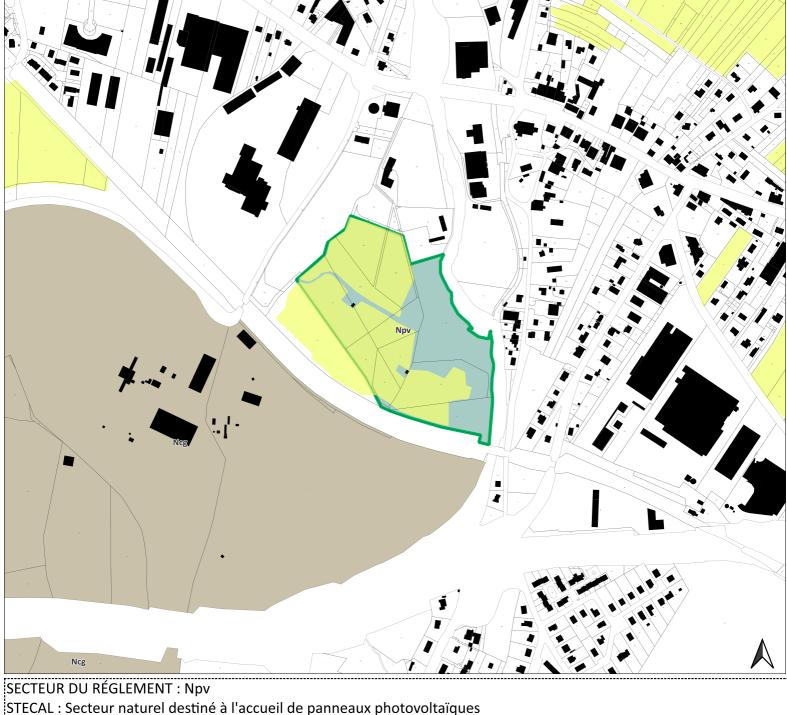
Moyen





Réserve nationale

Zone Humide Effective



STECAL : Secteur naturel destiné à l'accueil de panneaux photovoltaïques ENJEUX : Le développement des ENR relève d'une "utilité publique majeure"



Enjeux agricoles

Bâtiments agricoles

Périmètre ICPE

Périmètre RSD

Registre Parcellaire Graphique 2022

Enjeux forestiers

ONF- Forêts Publiques